



S'initier à la culture des PPAM

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez démarrer un atelier de production de PPAM / vous êtes en cours d'installation en PPAM.
Objectifs : s'approprier des itinéraires techniques, élaborer un plan d'action pour la mise en place de PPAM.

Contenu

Le mercredi 20 janvier 2021 :

S'approprier la structuration de la filière et ses acteurs
Découvrir des itinéraires techniques

- Présentation de la filière PPAM, de ses acteurs, des circuits de commercialisation
- Présentation d'itinéraires techniques par « familles » de plantes (pérennes, annuelles, racines, etc.)

Le jeudi 21 janvier 2021 :

Approfondir les aspects techniques (ITK, matériel, aides)
Echanger avec un producteur

- Suite sur les aspects techniques : suite sur les itinéraires techniques, points sur le matériel, aides à l'investissement
- Réflexion sur le projet par ateliers
- Visite d'exploitation

Formation organisée en partenariat entre Agribio04 et la Chambre d'Agriculture du 04



Lien vers le formulaire d'inscription :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdb5hp63qrw8OP6dYHahYuyTuze1nsT4e3VtIOLcJW1aRbCNw/viewform?usp=sf_link

INFOS PRATIQUES

Lieu : Oraison (04)

Dates : 20 et 21 janvier 2021

Horaires : 9h00 - 17h00

Intervenantes :

Mégane VECHAMBRE, animatrice-conseillère PPAM pour bio de PACA
Sarah PARENT, conseillère technique Productions végétales et PPAM à la Chambre d'Agriculture du 04 (Oraison)

Public : Agriculteurs, porteurs de projet en parcours à l'installation.

Prérequis : Aucun.

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA, *caution de 50€ à l'ordre de Agribio04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

Agriculteurs non éligibles au VIVEA et salariés : nous contacter.

Pour tout renseignement

Mégane VECHAMBRE 04 92 72 53 95 - 06 29 64 24 33 - conseillerppam@bio-provence.

Possibilité de prise en charge financière par les OPCA

